

GUIDE ANIMATEUR·ICE

RÉUNIONS PUBLIQUES - CONFÉRENCE



UN DOCUMENT EN APPUI DU DIAPO DE PRÉSENTATION

Ce document vise à vous aider pour la présentation du diapo de présentation de la mobilisation “Stop Pesticides” du 3 octobre 2026.

PENSEZ À DIFFUSER LE TEASER INTERORGA en début de présentation : <https://www.youtube.com/watch?v=SRCp1qZ00ME>

POSSIBILITÉ DE DIFFUSER LE FILM BLOQUER BASF en fin de présentation : https://www.youtube.com/watch?v=WXD_CX9cXQ4

DIAPO 1

Mot d'accueil et présentation des intervenants.

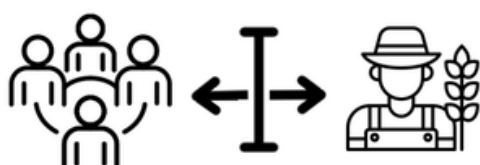
DIAPO 2 - OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE

Constat : alors que l'on fait face à une épidémie de cancers, de maladies auto-immunes et de maladies neurodégénératives, les multinationales de l'agrochimie engrangent toujours plus de profits, grâce à la complicité du gouvernement et du Parlement (Loi Duplomb, Loi d'Urgence Agricole) et lois Omnibus au niveau européen.

Cette division, créée de toute pièce, vient alimenter un clivage entre des agriculteurs coupables et une société civile victime, alors que les premières victimes des pesticides sont les travailleurs et travailleuses de la terre. Quand iels ne s'empoisonnent pas elleux-mêmes, ce sont les corps de leurs proches et de leurs voisins qui sont contaminés. Sans oublier, en début de processus, les ouvriers et ouvrières des usines phytosanitaires.

Depuis que le fonds d'indemnisation des victimes de pesticides a été créé, le nombre de personnes effectuant une demande de reconnaissance en maladie professionnelle augmente chaque année (681 en 2023, 978 en 2024, probablement plus de 1000 en 2025). source: <https://fonds-indemnisation-pesticides.fr/actualites/rapport-dactivite-du-fonds-2023/> <https://fonds-indemnisation-pesticides.fr/actualites/rapport-dactivite-du-fonds-2024/>

Objectif : dépasser ce clivage pour remonter à la racine du problème et viser les vraies responsables de la contamination généralisée : les firmes de l'agrochimie.



Clivage factice entre des agriculteurs coupables
et une société civile victime



Les responsables = les FIRMES DE L'AGROCHIMIE

DIAPO 3 ET 4 - PRÉSENTATION DES ORGANISATIONS



Collectif de Soutien aux Victimes des pesticides de l'Ouest : collectif d'agriculteurs et agricultrices malades, de riverains et riveraines ainsi que leurs aidant et aidantes qui s'efforce de faire reconnaître leurs pathologies en maladies professionnelle et en maladies liées aux pesticides, tout en questionnant les racines même du problème : le complexe agro industriel.

Cancer Colère : collectif qui politise les maladies et s'attaque aux causes environnementales et sociopolitiques des maladies.

Confédération Paysanne : syndicat agricole qui défend l'agriculture paysanne et s'oppose au modèle productiviste

Soulèvements de la terre : mouvement de lutte contre l'accaparement des terres et les ravages causés par le complexe agroindustriel en organisant des actions massives de désarmement et de blocage.

La campagne contre les firmes de l'agrochimie rassemble des agriculteurs et des agricultrices, dont beaucoup sont victimes des pesticides, ainsi que des malades. L'objectif de cette campagne est de converger sur les sites pour les mettre à l'arrêt et dénoncer l'empoisonnement global dont ils sont responsables.

Plusieurs collectifs et associations soutiennent la campagne, et notamment l'action du 3 octobre : Le SNETAP-FSU, Générations Futures, Attac France, Scientifiques en Rebellion, Greenpeace France, la FSU, l'Union syndicale Solidaires, l'Alliance écologique et sociale, Agro en lutte, Génération Panasiatique, association Henri Pézerat, Alerte Pesticides, Secrets Toxiques, l'Alliance Santé Planétaire, Collectif Vietnam-Dioxine, L'Assemblée pour des Soins Antiracistes et Populaires, Alternatiba Rouen, FNE-Normandie.

DIAPO 5 - OCCUPER, BLOQUER ET DÉSARMER LES SITES DE PRODUCTION DE PESTICIDES

Dans cette campagne, quatre multinationales seront principalement visées : Syngenta, Corteva, BASF et Bayer-Monsanto. Ces quatre firmes constituent un oligopole et détiennent 70 % des parts du marché des pesticide et 60 % des parts du marché des semences. Ce sont elles qui rendent dépendant.es les agriculteur.ices et qui les poussent à utiliser des pesticides si iels souhaitent rester concurrentiel.les sur des marchés mondialisés. Ce sont ces firmes qui sont les principales bénéficiaires des accords de libre-échange et du rétropédalage en cours sur les maigres avancées en termes de normes sociales et écologiques dans le monde agricole qui avant été remportées les années précédentes.

DIAPO 6 - ACTIONS MENÉES JUSQU'ICI PAR LES DIFFÉRENTS COLLECTIFS ENGAGÉS DANS LA CAMPAGNE

En juin 2025, blocage du site de Phyteurop par bon nombre de paysans et paysannes près d'Angers au moment du vote de la loi Duplomb. Le groupe Avril, dont le président du Conseil d'Administration est le président de la FNSEA Arnaud Rousseau, est actionnaire, ainsi que diverses autres grosses coopératives. Le site est également un gros producteurs de pesticides interdits, mais exportés.

Le 17 novembre 2025, une action de blocage et d'inspection citoyenne a été menée par le CSVPO, les Soulèvements de la terre, la Confédération paysanne, Cancer Colère et les Faucheurs volontaires. Cette action visait à bloquer un site de production de pesticides de BASF à Saint Aubin les Elbeuf (76) qui produit du fipronil, une substance active qui permet de fabriquer un pesticide interdit à la production, la commercialisation et à l'usage agricole en Europe. Le site profite d'une faille dans la loi Égalim pour exporter séparément la substance active (= un composé chimique qui va exercer l'action biologique contre les organismes vivants) et le coformulant (= composé chimique qui donne des propriétés particulières aux pesticides) du fipronil qui sont ensuite assemblés en Amérique du Sud où il cause des ravages socioéconomiques et environnementaux importants pour les communautés paysannes et autochones.

En avril 2026, une action a été menée par Cancer Colère et les Soulèvements de la terre contre l'entreprise Kaandorp dans le Finistère. Cette entreprise cultive 100 hectares de dunes en monoculture florale intensive, et donc gavée de pesticides. Des sur-semis d'amarantes queue de renard ont été réalisés, car cette plante est résistante aux herbicides et a permis d'apporter un peu d'agrobiodiversité, tout en sabotant les cultures de tulipes pleines de pesticides qui empoisonnent l'eau, les terres, l'air et les corps des riverain.es

Le 7 juin 2026 à Rennes, plus de 4000 manifestant.es se sont mobilisé.es pour exiger un SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) protecteur de la ressource en eau et de la santé, s'opposant aux pressions et blocages liés à la révision de ce document d'aménagement. Quelques mois auparavant, les échanges avaient été rompu par une forte mobilisation de la FRSEA Bretagne qui avaient donné lieu à la suspension de l'adoption et la révision des SAGE. Pourtant, l'interdiction ne portait que sur quelques herbicides concernant du maïs sur les parcelles à forte pente collées aux aires de captage d'eau potable — soit 1,4 % des surfaces comprises dans le schéma de gestion

Le 11 juin 2026, une action de blocage d'un site de production de semences enrobées a eu lieu à La Mézière. Menée par la Confédération Paysanne et les Soulèvements de la terre, cette action visait à dénoncer la collusion entre le marché des semences et le marché des pesticides, détenus par des firmes de l'agrochimie à l'instar de Bayer, et qui nuit à l'autonomie des paysans et paysannes. Cette action a été menée en juin, alors que les débats pour l'introduction des NGT (Nouvelles techniques génomiques), les nouveaux OGM, battaient leur plein. L'introduction des NGT a été votée le 17 juin par le Parlement européen, et Bayer a été l'un des acteurs phares de ce lobbying brutal

Le 29 juin, les faucheurs et faucheuses volontaires ont occupé le site de BASF à Genay pour y réaliser une inspection citoyenne. Iels y ont trouvé du Versys et de l'Efficon, deux substances interdites dans l'UE et destinées au marché brésilien et canadien. Lors d'inspections précédentes en mars 2022 et juin 2025, des produits interdits avaient été identifiés comme les formulations insecticides Régent TS et Fastac et des substances actives interdites comme l'alphacyperméthrine ou le dimpropyridaz.

D'autres actions sont en préparation sur tout le territoire, et viseront à désarmer les firmes de l'agrochimie, que ce soit sur leurs sites de production, de recherche et développement ou leurs plateformes logistiques.

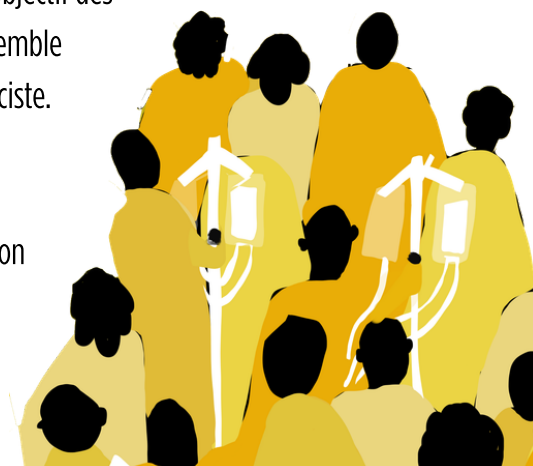
DIAPO 7 - UNE CAMPAGNE AVEC UNE DIMENSION ANTIFASCISTE EN FAVEUR DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

En mai 2027, les élections présidentielles auront lieu en France. D'ici là, les organisateurs et organisatrices de la campagne contre les firmes de l'agrochimie feront tout pour imposer le sujet de la santé environnementale qui doit devenir un sujet incontournable de nos sociétés contemporaines.

Nous ne voulons plus seulement guérir de nos maladies, nous ne voulons plus tomber malades tous tout court. Pourtant, ce système est entretenu par le complexe agro-industriel avec la complicité de différents partis politiques, et notamment les partis de droite et d'extrême droite.

Que ce soit Retailleau, Le Pen, Darmanin, Bardella et tous leurs sous fifres, ils se présentent souvent comme les protecteurs du peuple français, mais vote en permanence des lois qui empoisonnent l'ensemble de la population. Dans l'Eure, département où se tiendra la manifestation du 3 octobre 2026, quatre circonscriptions sur cinq sont acquises au RN. Bien loin de s'opposer aux ravages du complexe agro-industriel, les élus du RN favorisent leurs intérêts et défendent un modèle productiviste que ce soit à l'échelle locale ou nationale.

Pour rappel, le RN a voté la LUA main dans la main avec la droite et les macronistes. Les élus du RN prétendent défendre les agriculteurs, mais se sont systématiquement abstenus ou ont voté contre des mesures qui auraient pu améliorer le quotidien des agriculteurs et agricultrices : prix planchers, aides aux services de remplacement, plafonnement des aides de la PAC (Politique Agricole Commune), lutte contre la concentration foncière, contre la bétonisation de lois agricoles avec la loi ZAN (Zéro Artificialisation Net), contre l'objectif des viandes 100 % françaises dans les cantines, etc. Cette mobilisation, comme l'ensemble des actions de la campagne contre les firmes de l'agrochimie, est un acte antifasciste. Cette campagne participe aussi à l'objectif de fracturation du "bloc rural" où les agriculteur.ices jouent un rôle pivot. Dans un moment de crise de la FNSEA qui perd progressivement de son hégémonie et que les dirigeant.es de la Coordination rurale se constitue comme l'une des principales milices fascistes de France, l'investissement des territoires ruraux non comme des simples objets électoraux



et stratégiques mais comme des sujets de luttes populaires est une nécessité politique, en appuyant les contradictions internes à la ruralité, ici entre l'agro-industrie et les travailleur.euses de la terre et les victimes de pesticides.

DIAPO 8 OPTIONNEL – QUELQUES CHIFFRES PARLANTS

En France, 430 000 nouveaux cas de cancers chaque année. La France a le taux de cancer le plus élevé du monde.

Source : <https://www.santepubliquefrance.fr/cancers> et étude de The Lancet.

Chaque année 2500 enfants diagnostiqués, 400 décès d'enfants.

Source : <https://www.aphp.fr/vous-soigner/les-cancers/les-cancers-de-lenfant-et-de-ladolescent>

Les traitements pour les enfants sont aujourd'hui inadaptés à leurs corps. Ce sont bien souvent les traitements pour adultes qui sont donnés aux enfants, entraînant des séquelles sur le long terme – et parfois à vie. La raison ? Le manque de financements dans la recherche publique et surtout, le fait que la recherche privée considère que c'est un domaine où il n'y a pas assez d'argent à se faire.

Entre les années 1990 et 2020, le nombre de cas de cancers a doublé (passant d'environ 216 000 à plus de 433 000 cas par an) source : <https://www.santepubliquefrance.fr/cancers>

+ 80% de cas de cancers chez les moins de 50 ans dans le monde entre 1990 et 2019.

Source : <https://bmjoncology.bmj.com/content/2/1/e000049>

La génétique explique uniquement 8-10% des cancers pédiatriques. De plus en plus de chercheurs émettent l'hypothèse que l'environnement serait un facteur de risque important. (Lavaux, 2025)

978 demandes de reconnaissances en maladies pro lors du FIVP 2024.

Source : <https://fonds-indemnisation-pesticides.fr/actualites/rapport-dactivite-du-fonds-2024/>

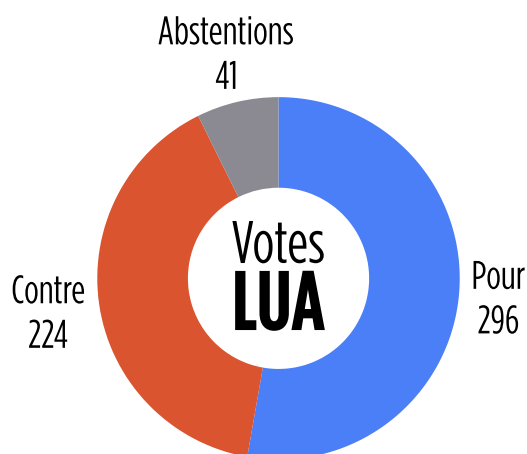


DIAPO 9 - LOI D'URGENCE AGRICOLE : ACTION, RÉACTION

Le 21 juillet dernier, la Loi d'Urgence Agricole (LUA) a été adoptée par l'Assemblée nationale, grâce notamment à une alliance entre le centre, la droite et l'extrême droite. Non voulue par la majorité des paysans et paysannes, cette loi répond aux exigences imposées par le complexe agroindustriel à la classe politique. La LUA favorise entre autres les élevage intensifs ainsi que les projets de stockage d'eau comme les mégabassins au détriment de la consultation des riverains et riveraines. La LUA est également une porte ouverte à la réintroduction de deux pesticides interdits, dont l'acétamipride qui était au cœur de la contestation contre la Loi Duplomb à l'été 2025. En dépit d'une pétition rassemblant plus de 2 millions de signatures, le gouvernement et le Parlement avaient fait la sourde oreille.

Un an après, c'est donc incorporé à cette LUA que l'acétamipride fait son grand retour, et cela démontre toute l'étendue du mépris que les firmes de l'agrochimie et les politiques portent aux malades, aux paysans et paysannes ainsi qu'à l'ensemble des habitant.es des différents territoires qui vont être impactés par ces néonicotinoïdes.

Face à ce dédain, nous devons faire entendre notre colère en descendant massivement dans la rue et, dans ce cas précis, à proximité des sites de production de pesticides.



DIAPO 10 - POURQUOI SYNGENTA ?

Leader du marché des pesticides, Syngenta est implanté dans 90 pays. C'est l'une des firmes qui détient le plus de brevets sur le vivant et qui a poussé pour l'introduction des NGT (ces nouveaux OGM) en France.

Depuis son rachat en 2017 par le conglomérat public chinois ChemChina, Syngenta occupe une place centrale dans le marché mondial des pesticides et des semences (25,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2025).

Source : https://www.syngentagroup.com/newsroom/2026/syngenta-group-reports-2025-full-year-results?utm_source=chatgpt.com

Alors même que de plus en plus de brevets expirent et que le complexe mondial des pesticides change radicalement avec la montée de groupes proposant des génériques, Syngenta détient une responsabilité historique dans le développement de ces produits toxiques. De plus, le groupe Syngenta ChemChina a absorbé en 2020 la firme de génériques israélienne ADAMA. Leurs produits ont été utilisés et développés dans des colonies israéliennes illégales puis pulvérisés le long du mur de séparation pour détruire la végétation, polluant ainsi les champs et les sources d'eau palestiniens.

Le système incarné par Syngenta fragilise l'agriculture paysanne et entretient une dépendance structurelle aux intrants chimiques, au prix de la maladie des populations et de la disparition progressive des paysan.nes.

En plus de provoquer des ravages environnementaux et socioéconomiques aux quatre coins du globe, Syngenta n'hésite pas à faire appel à des procédés nauséabonds, sinon mafieux, pour parvenir à ses fins : assassinats de leaders paysans par des milices privés payées par Syngenta au Brésil, pression sur les syndicalistes, licenciements abusifs, etc.

DIAPO 11 ET 12 - LE SITE DE SAINT-PIERRE-LA-GARENNE

Située dans l'Eure, en Normandie, le site de Saint-Pierre-la-Garenne est encadré entre une ligne de chemin de fer et la Seine. Le site est accessible à pied depuis la gare de Gaillon à 4 kilomètres, et celle de Vernon à 10 kilomètres.

Le site est accessible par une route unique sur laquelle vit une centaine de riverain.es.

Le site de Syngenta fait partie d'une plateforme industrielle plus vaste qui rassemble d'autres sites industriels comme ceux de Lafarge ou de Nufarm.



DIAPO 13 - COLONIALISME CHIMIQUE

Sur ces sites, des pesticides sont produits en continu 7 jours sur 7, 24H sur 24. Ce sont pour la plupart des substances CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques). Nombre des pesticides anciennement produits sur le site ont été arrêtés du fait de leur toxicité reconnu. C'est le cas de l'oxadixil, du cypriconazole, du mancozèbe et du thiaméthoxame par exemple. Pour le thiaméthoxame, il était produit jusqu'en 2023, alors même qu'il était interdit à la production, la commercialisation et à l'utilisation agricole en France. Néanmoins, ce pesticide continuait d'être produit sur site et ensuite exporté en Amérique du sud où il causait des ravages colossaux. Cette situation était permise par une faille dans la loi ÉGALIM, créée par les multinationales de l'agrochimie. Syngenta prétendait ne pas produire le pesticide fini, mais produisait d'un côté la substance active et de l'autre le coformulant qui étaient envoyés séparément avant d'être assemblés dans les pays importateurs.

Cette situation est pleinement du colonialisme chimique puisque sont envoyés ailleurs des produits qui sont interdits en France et en Europe, créant ainsi une hiérarchie dans la valeur des vies humaines, en empoisonnant les paysannes et communautés des Suds dans leurs activités agricoles, ou à travers le développement de l'usage de pesticides comme armes de guerre coloniale. Étant donné que ces substances nocives sont fabriquées ici, c'est à nous qu'incombe la responsabilité de lutter pour nos camarades à l'autre bout de la planète.

Focale sur Adama : Adama est une filiale du Syngenta Group qui appartient à ChemChina. Depuis des années, cette firme s'est fait connaître pour faire avancer le front de colonisation en Palestine, au Liban et en Syrie en utilisant des herbicides (diuron et glyphosate notamment) qui sont déversés en masse sur les terres agricoles dans l'objectif de nuire à l'autonomie alimentaire des populations locales.

DIAPO 14 - CENTRE D'ÉTUDE TECHNIQUE D'APPLICATION DES PRODUITS DE PROTECTION DES SEMENCES ET COLLUSION ENTRE PESTICIDES ET SEMENCES

Syngenta s'illustre également dans une autre captation de ressources essentielles aux paysan.nes : celle des semences. Le site de Saint-Pierre-la-Garenne abrite notamment le Centre d'Étude Technique d'Application des Produits de Protection des Semences (CETAPP), où d'importants volumes de semences propriétaires sont enrobés chimiquement avant leur diffusion. Cette organisation industrielle montre combien la question des pesticides est liée à celle du contrôle des semences, et donc à la perte d'autonomie des paysan.nes. Nous refusons que nos semences paysannes soient contaminées par les OGM de Syngenta, BASF et consorts, et nous refusons qu'elles soient brevetées par ces firmes alors que nous les sélectionnons depuis des générations pour préserver une biodiversité cultivée indispensable à la souveraineté alimentaire.

DIAPO 15 - PROCÈS DES SALARIÉS CONTRE L'USINE DE SAINT-PIERRE-LA-GARENNE

Au-delà de causer des catastrophes à l'international, Syngenta empoisonne également les travailleurs qui produisent ces pesticides. Parmi les 150 salariés du site, 80 sont en procès avec Syngenta pour des temps de douche impayés. Depuis très longtemps, les douches sont obligatoires et essentielles à la sécurité des travailleurs qui sont en contact quotidiennement avec des substances dangereuses. Petit à petit, Syngenta a supprimé ce temps de douche rémunéré, considérant que ces douches relevaient simplement de l'hygiène corporelle et du confort pour les salariés. Pourtant, les substances utilisées ne sont pas moins nocives qu'auparavant, bien au contraire. Après un premier jugement favorable aux Prudhomme, les salariés ont perdu en appel et ont dû rembourser plusieurs milliers d'euros à la firme. En attente du résultat de la cassation.

DIAPO 16 - DANS L'OMBRE DE SYNGENTA : NUFARM

Firme australienne, nettement moins connue que sa célèbre voisine, Nufarm n'en reste pas moins l'une des principales multinationales de l'agrochimie.

Sur son site de Gaillon, Nufarm s'est spécialisée dans la fabrication de génériques, des pesticides dont le brevet a expiré et qui peuvent donc être produits à plus faible coût et vendus moins cher. Le site de Nufarm à Gaillon produit notamment du glyphosate, de l'imidaclopride, de la butraline, etc.

En 2025, Nufarm Gaillon s'est fait épinglé par la DREAL pour une non-conformité majeure due à la production et à l'envoi de milliers de litres de prochloraz, un fongicide retiré du marché en 2022 du fait de sa dangerosité pour les humains et pour l'environnement.



Ces milliers de litres de prochloraz ont été envoyés dans un pays d'Afrique sans que le rapport de la DREAL ne donne plus d'informations sur l'identité de ce pays. Lors de l'inspection de la DREAL, Nufarm était dans l'incapacité de démontrer l'autorisation d'envoyer du prochloraz dans ledit pays africain.

En dépit de cette situation, Nufarm n'a subi aucune sanction de la part des autorités publiques.

DIAPO 17 - DÉROULÉ DE LA MOBILISATION

12H : Rassemblement à Gaillon

14H : Prises de parole et départ de la manifestation

20H : Fête paysanne et début des concerts

Le site de Syngenta à Saint-Pierre-la-Garenne fonctionne 7j/7, 24h/24. Notre présence massive lors de cette mobilisation va forcément mettre le site à l'arrêt pour au moins 24h.

Cette action se veut belle et déterminée ! N'hésitez pas à venir avec vos plus belles banderoles et à laisser libre cours à votre imagination pour créer de superbes supports visuels pour crier votre colère et dénoncer les abus de Syngenta et du complexe agrochimique.

DIAPO 18 - INFOS PRATIQUES

Pour se rendre sur le lieu de mobilisation :

- Gare de Gaillon Aubevoye → possibilité que la gare soit fermée le jour J, autre gare à Vernon, à 10kms
- Cortège vélo depuis Paris → se rapprocher des Ami.es de la Terre qui coordonnent ce cortège
- Covoiturage → autogestion des listings de covoiturage dans différents départements/régions. N'hésitez pas à vous organiser entre vous (contactez les comités locaux des Soulèvements, les Confs et les antennes locales de Cancer Colère).
- Affrètement de bus → certains départements ont déjà commencé à réserver des bus. Visiblement Transdev a les tarifs les plus avantageux
- Place de parkings dans la ville de Gaillon → places nombreuses (gare, supermarchés, piscine, établissements scolaires), mais pas illimitées non plus, donc covoiturage à privilégier.

DIAPO 19 - INFOS PRATIQUES

Un lieu de camping proche du départ de l'action sera annoncée le moment venu.

Possibilité de poser sa tente dès le vendredi soir.

Des repas seront fait sur place le vendredi soir, samedi midi et samedi soir.

Possibilité de dormir dans des bâtiments en dur pour les publics en situation de vulnérabilité : pensez à faire remonter les besoins → possibilité de faire remonter les demandes en écrivant à l'adresse suivante : stop-pesticides3oct@riseup.net

DIAPOS 20 ET 21 – NOS REVENDICATIONS

Les 10 exigences de notre campagne d'action pour sortir des pesticides et défendre une agriculture paysanne.

1. L'accompagnement des fermes vers une transition agroécologique. Les politiques publiques et notamment la PAC 2028-2034 doivent soutenir des pratiques agricoles respectueuses de la santé, des sols et de la biodiversité et aider à l'emploi. Aucun fonds public ne doit aller à une agriculture mortifère ;
2. L'instauration de prix minimum garantis qui visent à interdire l'achat des produits agricoles par les distributeurs alimentaires en dessous du prix de revient qui comprend les charges, la rémunération du travail et la protection sociale ;
3. l'application de la décision rendue le 3 septembre 2025 par la cour administrative d'appel de Paris imposant la réévaluation des procédures d'homologation des pesticides du fait de leur impact environnemental et sanitaire désastreux ;
4. l'interdiction effective des substances cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques et des perturbateurs endocriniens ;
5. l'abandon des projet de loi Duplomb 2, du projet de directive omnibus et la mise à distance du lobby agrochimique vis à vis des espaces de décisions des politiques publiques ;
6. la reconnaissance élargie des maladies professionnelles et des réparations pour les travailleurs et travailleuses agricoles malades de l'utilisation des pesticides ;
7. la garantie d'une protection sociale pleine et entière pour tous les salarié-es de l'agrochimie, victimes ou exposé-es aux risques de leur activité et des mesures protectrice d'accompagnement à la reconversion de leurs secteurs d'activités ;
8. l'arrêt de l'exportation de pesticides interdits en Europe sur d'autres continents, des réparations pour les victimes du chlordécone dans les Antilles, le paraquat en Guyane, ou le malathion en Te Ao Maohi - Polynésie, dépollution et la restitution des terres spoliées par l'empire constitué par le groupe Bernard Hayot (GBH) ;
9. le refus des nouveaux OGM issus des Nouvelles Techniques Génomiques (NGT) et des variétés de semence brevetées qui engendrent une privatisation du vivant au dépend de l'agriculture paysanne et de l'autonomie alimentaire des populations ;
10. la protection immédiate de tous les points de captage et cours d'eau, ainsi que la dépollution des sols et des milieux naturels



BIBLIOGRAPHIE

Pour vous aider à vous imprégner des problématiques, n'hésitez pas à consulter les contenus suivants.

AGRIBUSINESS AS USUAL - AGRICULTURAL TECHNOLOGY AND THE ISRAELI OCCUPATION

January 2020. Who Profits from the Occupation.

LE LIVRE NOIR DE SYNGENTA

Multiwatch. 2018.

TOP 10 DES GÉANTS DE L'AGROBUSINESS : LA CONCENTRATION DES ENTREPRISES DANS L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE EN 2025

Group & GRAIN. 2025.

CLASSÉ CANCÉROGÈNE: ENQUÊTE SUR UN PROCESSUS ENTRAVÉ

Valentin Thomas. 2025.

PESTICIDES, LE CONFORT DE L'IGNORANCE

François Dedieu. 2022.

L'AGRICULTURE EMPOISONNÉE, LE LONG COMBAT DES VICTIMES DES PESTICIDES

Jean-Noël Jouzel, Giovanni Prete Paris, Presses de Sciences Po, 2024.

PESTICIDES, COMMENT IGNORER CE QUE L'ON SAIT

Jean-Noël Jouzel, 2019.

TOXIC BAYER

Martin Boudot. 2020.

PODCAST - « ON EST TOUS CONTAMINÉS » : LA BOMBE SANITAIRE DES PESTICIDES

Au Poste Par [Nora Bouazzouni](#) le 19/12/2025, saison 10.

PODCAST - L'EFFET COCKTAIL

**EN ACTION, nos millions de colères
sont puissantes.**

